

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.05.2018

Rev. Index : 15

Date de révision: 07.05.2018

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/  
l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom du produit hth™ pH + (liquide)****Code du produit** 10005 hth**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 - ANNEXE VI - Classification chimique internationale**

sodium hydroxide; caustic soda

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations  
déconseillées****Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

**Catégorie du produit**

PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau

PC20 Produits tels que régulateurs de pH, flocculants, précipitants, agents de neutralisation

**Emploi de la substance / de la préparation**

Traitement de l'eau

Produit correcteur du pH

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur :**

Arch Water Products France désormais au sein de

LONZA SPECIALTY INGREDIENTS

BP 219 - 37402 Amboise Cedex - FRANCE

phone : +33 (0)2 47 23 43 00

fax : +33 (0)2 47 23 12 21

framsds-reach.france.euwater@lonza.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Europe &gt;&gt;&gt; NCEC - Tel. +44 (0)1235 239 670

France - INRS - Numéro ORFILA : 01 45 42 59 59

Suisse - Pour tout renseignement d'ordre médical, numéro d'urgence du Tox Info Suisse  
"145" (+41 44 251 51 51).

Africa &amp; Middle East &gt;&gt;&gt; NCEC - Tel. +44 (0)1235 239 671

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.05.2018

Rev. Index : 15

Date de révision: 07.05.2018

## Nom du produit hth™ pH + (liquide)

(suite de la page 1)

N.AMERICA  
780 2970}

>>> ACEAN (Arch Chemicals Emergency Action Network) - Tel. +1 423

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

##### Pictogrammes de danger



GHS05

##### Mention d'avertissement Danger

##### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

##### Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

##### Conseils de prudence

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
- P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
- P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Eliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

(suite page 3)

FR

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.05.2018

Rev. Index : 15

Date de révision: 07.05.2018

### Nom du produit **hth™ pH + (liquide)**

(suite de la page 2)

#### 2.3 Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### Description :

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

#### Composants dangereux:

CAS: 1310-73-2	hydroxyde de sodium	25-<50%
EINECS: 215-185-5	⚠ Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Eye	
Reg.nr.: 01-2119457892-27-XXXX	Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	

#### Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

**Remarques générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

#### après inhalation :

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

#### après contact avec la peau :

Rincer à l'eau chaude

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

#### après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (15) et consulter un médecin.

#### après ingestion :

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Jet d'eau

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 4)

FR

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.05.2018

Rev. Index : 15

Date de révision: 07.05.2018

### Nom du produit **hth™ pH + (liquide)**

(suite de la page 3)

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Bien dépoussiérer.

#### Manipulation :



NE JAMAIS MELANGER A AUCUN AUTRE PRODUIT  
NE PAS DILUER AVANT USAGE

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Stockage :

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine

**Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire

**Autres indications sur les conditions de stockage :**

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

**CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium**

VME (France) | 2 mg/m<sup>3</sup>

#### Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Équipement de protection individuel :**

**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

(suite page 5)

FR

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.05.2018

Rev. Index : 15

Date de révision: 07.05.2018

### Nom du produit **hth™ pH + (liquide)**

(suite de la page 4)

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

**Protection respiratoire** : Ne pas nécessaire.

**Protection des mains** :



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

A cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Protection des yeux** :



Lunettes de protection hermétiques.

**Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Indications générales.

**Aspect:**

Forme :	liquide épais
Couleur :	incolore
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C: >13

**Modification d'état**

Point de fusion :	-1 -> 4 °C
Point d'ébullition :	non déterminé

Point éclair: non applicable

Inflammabilité (solide, gazeux) : Non déterminé.

Température d'inflammation :

Température de décomposition :	110 °C
--------------------------------	--------

Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 6)

FR

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.05.2018

Rev. Index : 15

Date de révision: 07.05.2018

### Nom du produit **hth™ pH + (liquide)**

(suite de la page 5)

<b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif.
<b>Limites d'explosion :</b>	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	3 mbars
<b>Densité à 20 °C:</b>	1,33 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité relative.</b>	Non déterminé.
<b>Densité de vapeur:</b>	Non applicable.
<b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non applicable.
<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :</b>	soluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité :</b>	
dynamique :	Non applicable.
cinématique :	Non applicable.
<b>Teneur en solvants :</b>	
solvants organiques	0,0 %
<b>Teneur en substances solides :</b>	100,0 %
<b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 10.2 Stabilité chimique

##### Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** gaz/vapeurs toxiques

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

**CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium**

Oral | LD50 | 2000 mg/kg (rat)

##### Effet primaire d'irritation :

###### de la peau :

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

###### des yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 7)

FR

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.05.2018

Rev. Index : 15

Date de révision: 07.05.2018

### Nom du produit **hth™ pH + (liquide)**

(suite de la page 6)

**Sensibilisation :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)****Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité**

Produit inorganique. N'est pas éliminable de l'eau par des procédures de nettoyage biologiques.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques :****Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation :**

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés :****Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 8)

FR

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.05.2018

Rev. Index : 15

Date de révision: 07.05.2018

### Nom du produit **hth™ pH + (liquide)**

**Produit de nettoyage recommandé :**  
Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN1824

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION  
SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

IMDG, IATA

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



**Classe**  
**Étiquette**

8 (C5) Matières corrosives.  
8

#### IMDG, IATA



**Class**  
**Label**

8 Matières corrosives.  
8

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

II

#### 14.5 Dangers pour l'environnement:

Polluant marin :

Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indice Kemler :

80

No EMS :

F-A,S-B

Segregation groups

Alkalis

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

#### Indications complémentaires de transport :

ADR

Quantités exceptées (EQ):

E2

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

E

"Règlement type" de l'ONU:

UN1824, HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II

FR

(suite page 9)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.05.2018

Rev. Index : 15

Date de révision: 07.05.2018

**Nom du produit hth™ pH + (liquide)**

(suite de la page 8)

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Prescriptions nationales :**

**Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

**Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction Rubrique(s) ICPE : Non Classé**

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**Informations relatives au Règlement Détergents 648/2004/CE** Ce produit n'est pas un détergent

**Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

FR